

Toutes les stations thermales vosgiennes : boucle Est



Visorando



Randonnée n°44466144

Une randonnée proposée par Christophe Mathis

À travers cette boucle vous découvrirez toutes les stations thermales vosgiennes et vous pouvez vous retrouver le soir, à deux, dans une cabane insolite, au cœur de la forêt classée d'exception de la Vôge.

Cette boucle permet de découvrir Bains-les-Bains et Plombières-les-Bains. Elle est à combiner, si vous le souhaitez, avec la boucle Ouest (Bourbonne-les-Bains, Martigny-les-Bains, Contrexéville et Vittel.)

Durée :	6h	Difficulté :	Difficile
Distance :	97,64 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	1 122 m	Activité :	Vélo de route
Dénivelé négatif :	1 131 m		
Point haut :	568 m	Commune :	Claudon (88410)
Point bas :	248 m		



La Clairière
du Verbamont

Description

(D/A) Départ du parking de l'éco-camping La Clairière du Verbamont (parking non privatif) ou en contrebas ou contrehaut du camping (trois places). Avec le camping à gauche, prenez à droite la direction Sud, en direction d'Henricel, Tournez à gauche sur la tranchée Gaspard et continuez tout droit, jusqu'à la fin de cette route légèrement caillouteuse. Quand vous rejoignez la route goudronnée, tournez à gauche vers la Planchotte, À la sortie, prenez à droite, en direction de Gruy, puis de nouveau à droite, vers le Morillon. Poursuivez sur cette route en ignorant deux fourches. Restez à gauche à la troisième, puis toujours en face, jusqu'au hameau de Peu d'Aquet.

(1) Tournez à gauche et continuez jusqu'à Ambiéwillers. Au carrefour de la départementale, restez à gauche vers Fontenoy. Plus loin, passez devant la mairie, puis à droite vers l'église. Poursuivre sur la Rue de la Charrière et descendre en direction du canal, passez un premier pont, puis un deuxième, au niveau de l'écluse, pour rejoindre la véloroute V50.

(2) Prenez à gauche après l'écluse, direction Fontenoy, suivez jusqu'au village. Poursuivre sur la V50 qui traverse le village de Fontenoy. Lorsqu'il n'est plus possible d'aller en face, prenez à droite, passez le Coney, puis allez tout de suite à gauche sur la Grande Rue, jusqu'à la mairie.

(3) Continuez et prenez la première à gauche. Traversez le Coney, puis le Canal de l'Est. Tout de suite après, continuez sur le chemin longeant le canal, passez près du port de plaisance et poursuivez la V50, en direction de Bains-les-Bains, jusqu'à l'écluse du Grurupt (troisième écluse).

(4) Tournez à droite pour traverser le canal, puis à gauche et longez le canal de l'autre côté. À la patte d'oie, bifurquez à droite, en direction de Bains-les-Bains, puis encore à droite. À la départementale, poursuivez à gauche pour finalement entrer à Bains-les-Bains (la Vôge-les-Bains). Allez jusqu'au premier carrefour à quatre branches.

(5) Prenez à droite, puis à droite, au niveau de la poste. Passez devant l'école maternelle, puis appuyez deux fois à gauche et passez devant le bureau d'informations touristiques. Après ce dernier, faire un virage à droite sur la Rue de Verdun. Restez à gauche, à la fin de la route, sur la Rue Pasteur. Au virage, restez à droite sur la Route de la Gare, en direction de la

Points de passages

- D/A Parking la - Clairière du Verbamont**
N 48.043842° / E 6.07982° - alt. 347 m - km 0
- 1 Peu d'aquet**
N 47.985654° / E 6.121316° - alt. 310 m - km 8.17
- 2 V50 à Ambiéwillers - Canal de l'Est - Canal des Vosges**
N 47.973304° / E 6.163631° - alt. 248 m - km 12.52
- 3 Mairie - Église Saint-Mansuy (Fontenoy-le-Château)**
N 47.973999° / E 6.19927° - alt. 257 m - km 16.55
- 4 Écluse du Grurupt**
N 47.992605° / E 6.226829° - alt. 265 m - km 20.19
- 5 Bain-les-Bains**
N 48.004115° / E 6.26352° - alt. 319 m - km 23.38
- 6 Rond-point de bains les bains**
N 47.995758° / E 6.276711° - alt. 329 m - km 25.15
- 7 Maison, carrefour-raccourcis - Gare de Bains-les-Bains**
N 47.982101° / E 6.29169° - alt. 373 m - km 27.48
- 8 Clerjus, Route de Saint loup**
N 47.965825° / E 6.318984° - alt. 421 m - km 31.71
- 9 Carrefour de la D64/D12/D20**
N 47.951344° / E 6.306408° - alt. 341 m - km 34.04
- 10 Aillévilliers - Semouse (rivière) - Affluent de la Lanterne**
N 47.92017° / E 6.336265° - alt. 277 m - km 39.53
- 11 Plombière-les-Bains**
N 47.965774° / E 6.461811° - alt. 432 m - km 51.3

gare de Bains-les-Bains, jusqu'au rond-point.

(6) Prenez la deuxième sortie, en direction de Saint-Loup-sur-Semouse, après le ruisseau qui suit, trouvez sur le bord de la départementale quelques maisons.

(7) Allez à gauche et montez vers la gare de Bains-les-Bains. Traversez la voie de chemin de fer, en direction du Clerjus et filez tout droit, jusqu'au sortir de la forêt et son carrefour sur la Route de Saint-Loup.

(8) Prenez à droite vers le village. Faites de même au carrefour suivant et continuez sur cette route en traversant le village du Clerjus, direction Saint-Loup, sur la D12. Vous entrez à la côte du Clerjus, traversez le hameau jusqu'au carrefour de la D64/D12/D20

(9) Tournez à gauche sur la D20, en direction d'Aillevillers et continuez jusqu'à la Chapelle de la Chaudeau. À l'usine, tournez à droite sur la D19 et longez la Semouse. Passez les Forges de la Branleure et poursuivez sur la D19, jusqu'à Aillevillers. Une fois dans le village, continuez jusqu'à la fin de la route.

(10) Allez à gauche, puis de nouveau à gauche, à la mairie, pour suivre la direction Plombières-les-Bains sur la D57bis. Passez dessous le pont et sur la rivière. Continuez, tout de suite, en face. Suivez la route jusqu'à Plombières-les-Bains et son église.

(11) Prenez la route d'Epinal à gauche, puis l'Avenue du Duc Leopold sur la D20, en direction d'Epinal, jusqu'au hameau de Les granges de Plombières (quatrième chemin de gauche).

(12) Prenez à gauche sur la D20 (Route de Ruau). Poursuivez toujours tout droit, jusqu'à le Fraiteux. Tournez à droite devant l'église, puis continuez sur la Grande Rue, puis sur la troisième à droite (Rue des Forges), jusqu'à la patte d'oie.

(13) Bifurquez à droite en continuant sur la D20b, puis à gauche, en direction de Bains-les-Bains sur la D20. Après le hameau de la Forge de la Semouse, vous entrez à Forge Neuve et son petit hameau.

(14) Prenez la route montante et restez jusqu'au hameau de Lassus. Tournez à droite après les premières maisons sur le Chemin de la Fontaine, puis de nouveau à droite sur la route de Xertigny (D12). Aiguillez à gauche au virage et arrivez à une fourche vers le hameau du Molieu.

(15) Tournez à gauche, puis tout de suite à droite, vers la Chapelle-au-Bois. Continuez tout droit aux premières bâtisses puis, au carrefour suivant, allez à gauche vers Haudompré.

(16) Traversez le hameau en restant à gauche, puis à droite. À la sortie du hameau, prenez à gauche vers Hardémont. Ignorez tous les carrefours et passez devant un parc de loisirs. Après le pont ferroviaire, tournez à droite, puis encore à droite, en direction d'Hardémont. Au hameau, continuez deux fois tout droit, puis allez à droite une fois au centre. Restez ensuite sur la gauche, jusqu'à sortir du village. Traversez le ruisseau jusqu'à rejoindre le carrefour de Les Voivres/D434.

(17) Continuez tout droit, arrivez au village des Voivres et continuez à droite à la fin de la rue sur la D4, en direction d'Epinal. Dépassez la mairie et continuez jusqu'au premier chemin de gauche.

(18) Prenez à gauche et suivez tout droit jusqu'à la Forge de Thunimont. Traversez le canal, puis continuez tout droit à chaque embranchement, en direction du Moulin Gentrey, puis jusqu'à Harsault et sa mairie.

(19) Restez à droite, puis encore à droite. Ignorez deux branches jusqu'à la Haye. Restez sur la D40 en gardant la droite à la fourche qui suit. Continuez toujours tout droit jusqu'à la forêt. Traversez celle-ci, entièrement, jusqu'au carrefour de Vioménil/D40 situé à la sortie.

(20) Tournez à gauche, laissez à votre gauche le village de Grandrupt, puis première à droite après le mémorial sur la Route du

● **12 Hameau de Les granges de Plombières - Parc des miniatures de Plombières-les-Bains**
N 47.96584° / E 6.448807° - alt. 514 m - km 52.68

● **13 Patte d'oie de la D20b/Rue des Forges**
N 47.973055° / E 6.413427° - alt. 530 m - km 56.22

● **14 Forge Neuve - Semouse (rivière) - Affluent de la Lanterne**
N 47.982275° / E 6.386096° - alt. 410 m - km 59.02

● **15 Hameau du Molieu**
N 47.996315° / E 6.36232° - alt. 539 m - km 63.24

● **16 Haudompré**
N 48.00367° / E 6.344125° - alt. 559 m - km 65.02

● **17 Carrefour de les Voivres /D434**
N 48.021522° / E 6.304429° - alt. 380 m - km 70.63

● **18 Carrefour de la Rue du Château/D4**
N 48.037043° / E 6.299229° - alt. 402 m - km 72.72

● **19 Harsault**
N 48.058432° / E 6.239626° - alt. 354 m - km 80.13

● **20 Carrefour de Vioménil/D40**
N 48.087941° / E 6.183447° - alt. 437 m - km 85.94

● **21 carrefour de la D164**
N 48.056515° / E 6.155358° - alt. 467 m - km 90.43

▲ **D/A Parking la - Clairière du Verbamont**
N 48.04384° / E 6.079821° - alt. 347 m - km 97.64

Hatrey, jusqu'au carrefour de la D164.

(21) Aiguillez à droite, en direction d'Hennezel. Au second carrefour du village, prenez à gauche la direction de Thietry, ignorez un chemin à gauche, puis à nouveau Thietry, à droite, devant l'usine. Descendez sur la route jusqu'au hameau de la Hutte et juste à l'entrée du hameau. Prenez à gauche, au bas de la descente. Suivez l'indication Camping le Verbamont, passez le pont de pierre, la chapelle école, l'arboretum et rejoignez votre point de départ (D/A).

Informations pratiques

(D/A) Départ de [l'éco-camping La Clairière du Verbamont](#)

Possibilité de faire cette étape en deux jours.

A proximité

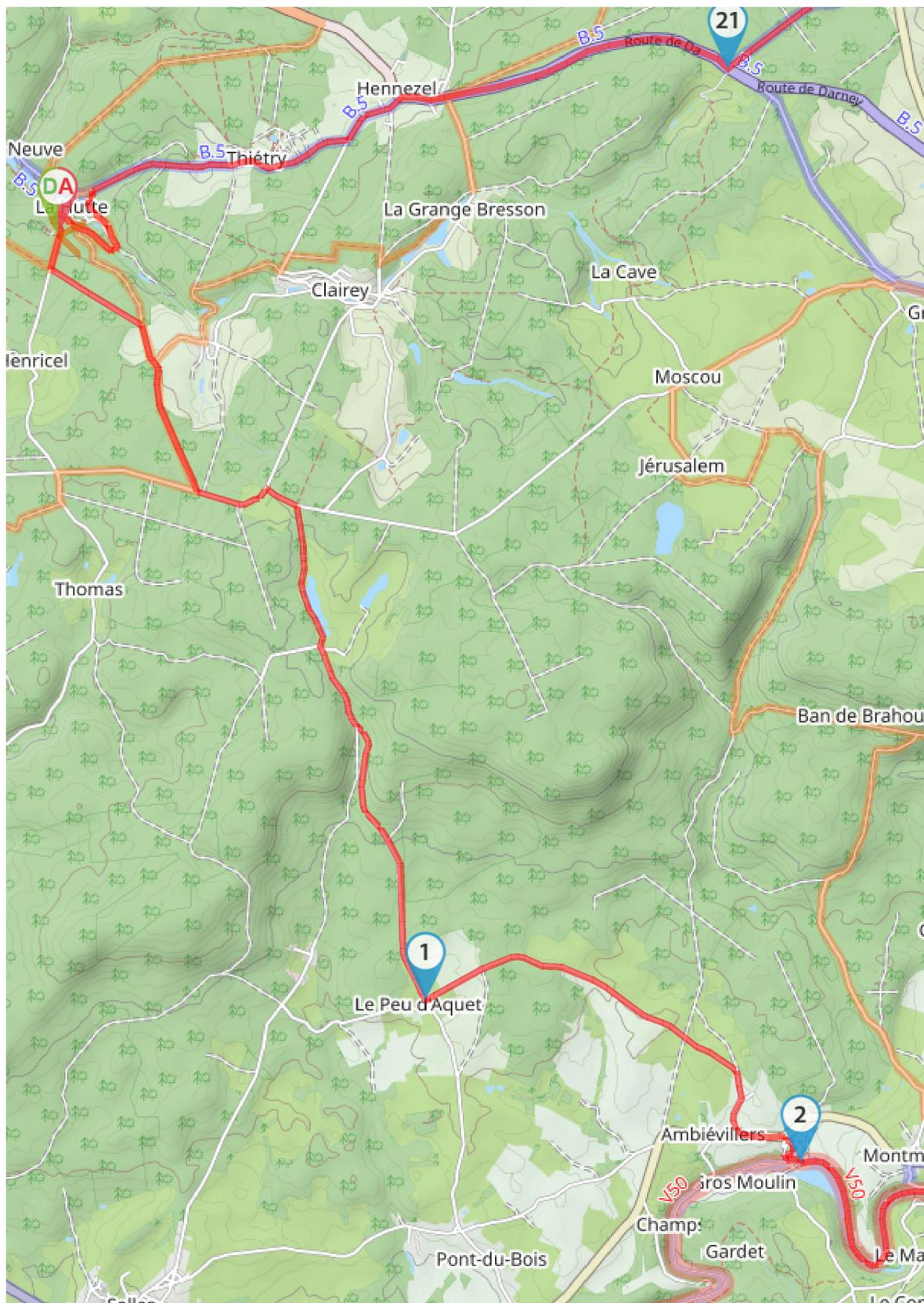
Plombières-les-Bains, La-Voge-les-Bains, Fontenoy-le-Château, le canal des Vosges, le féculerie du Moulin Gentrey, la Source de la Saône.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-toutes-les-stations-thermales-vosgiennes/>

En savoir plus :

Email : leverbamont@gmail.com - Site internet : <https://www.camping-vosges-nature.com>

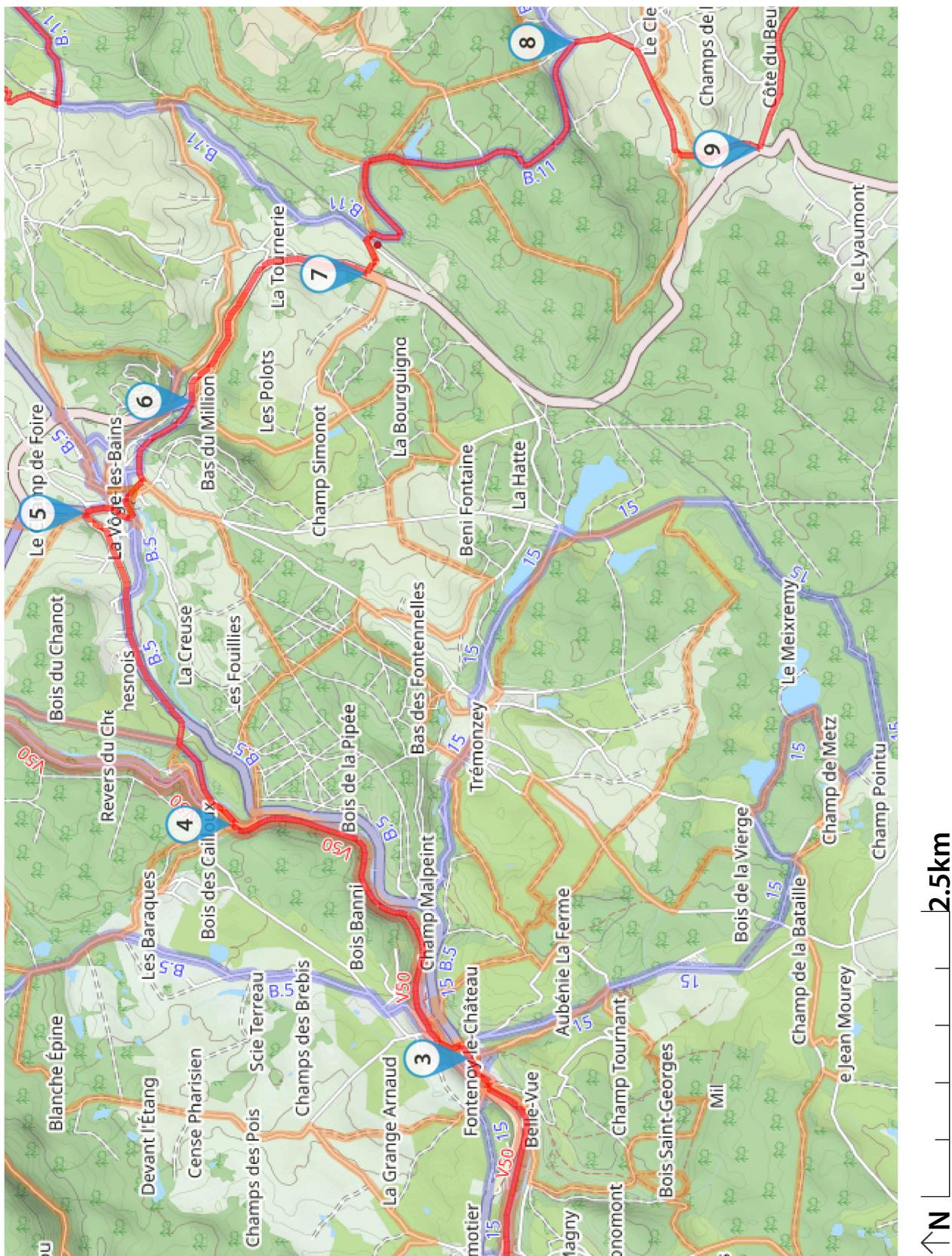
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N | 2.5km

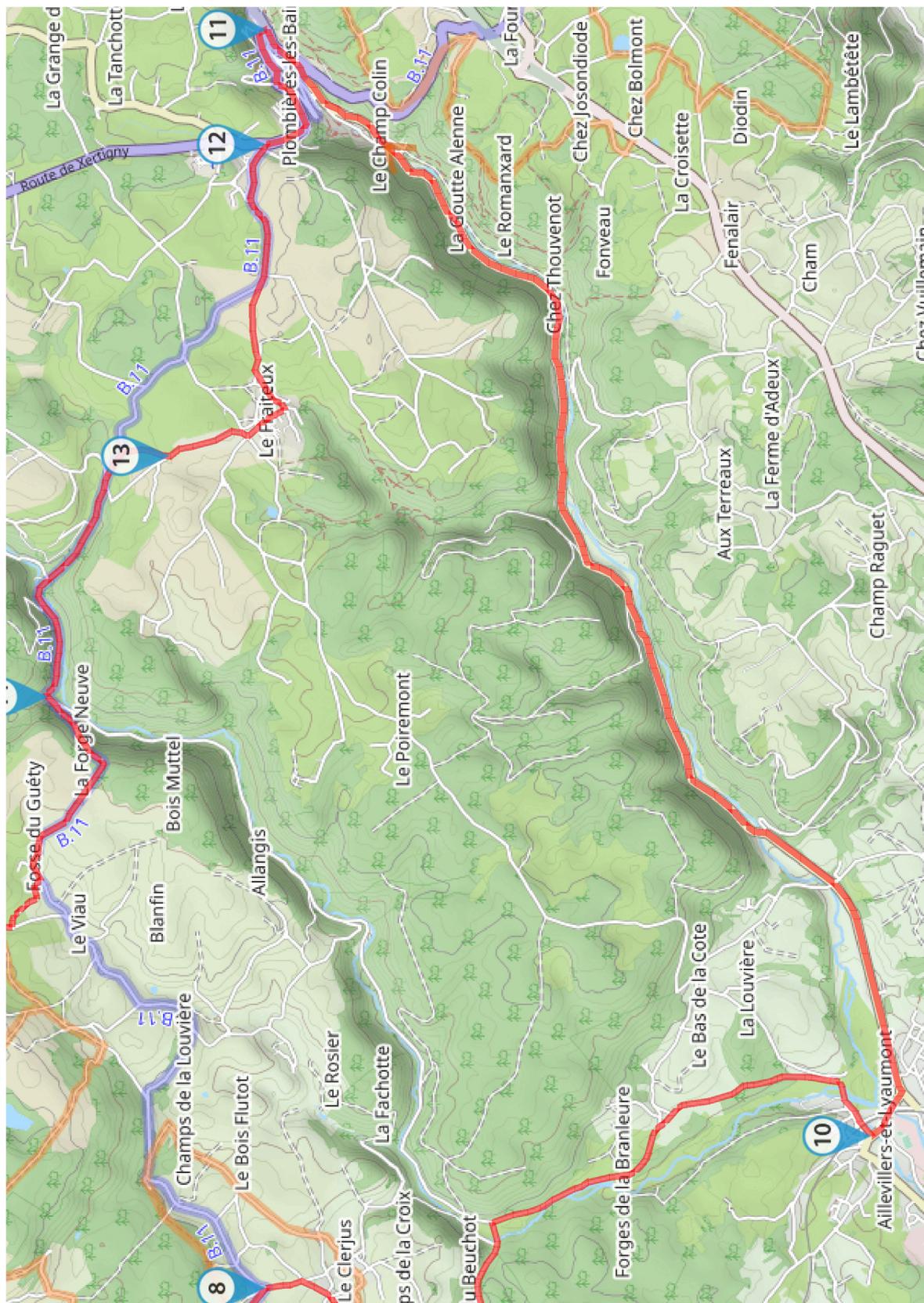
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



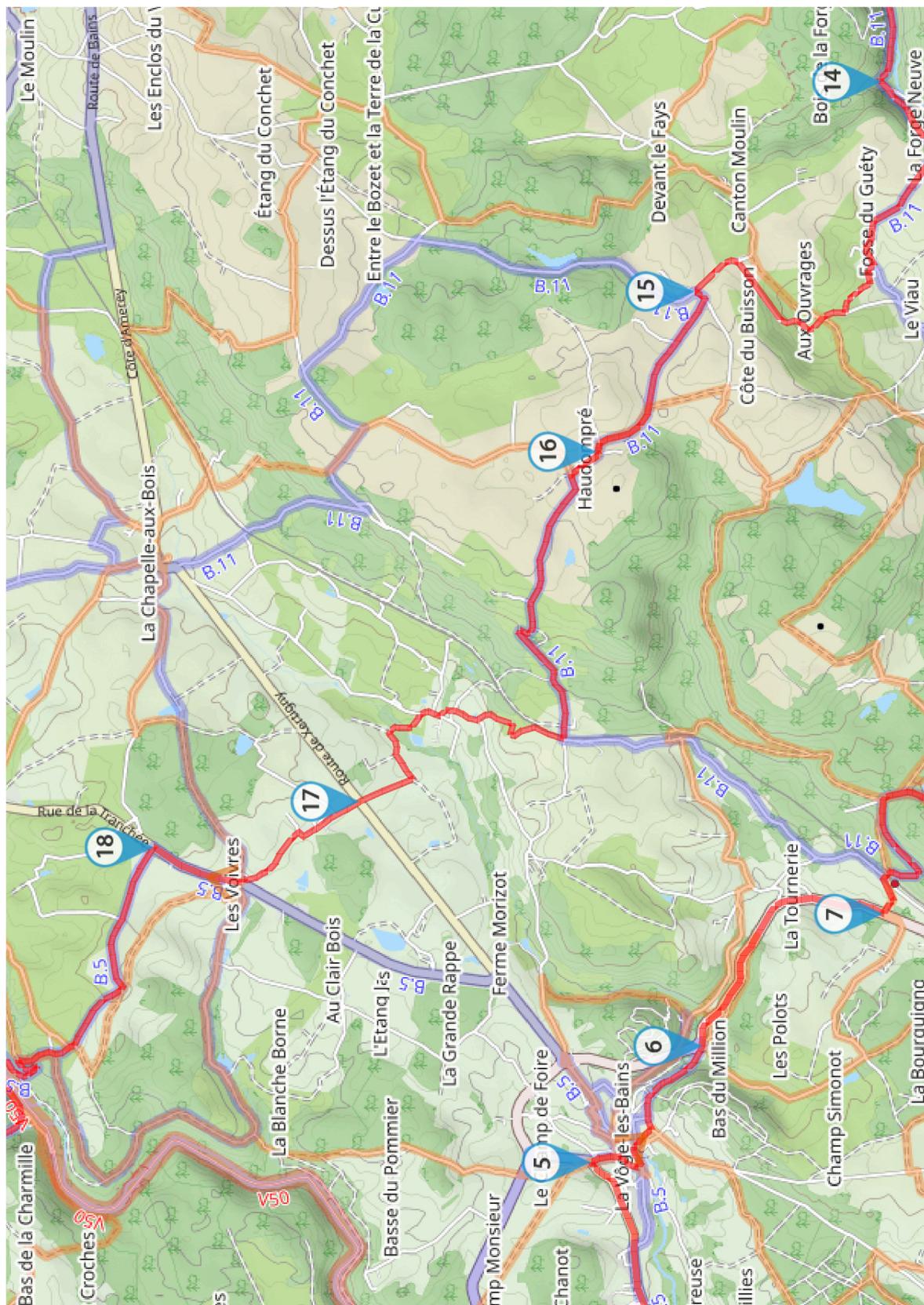
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



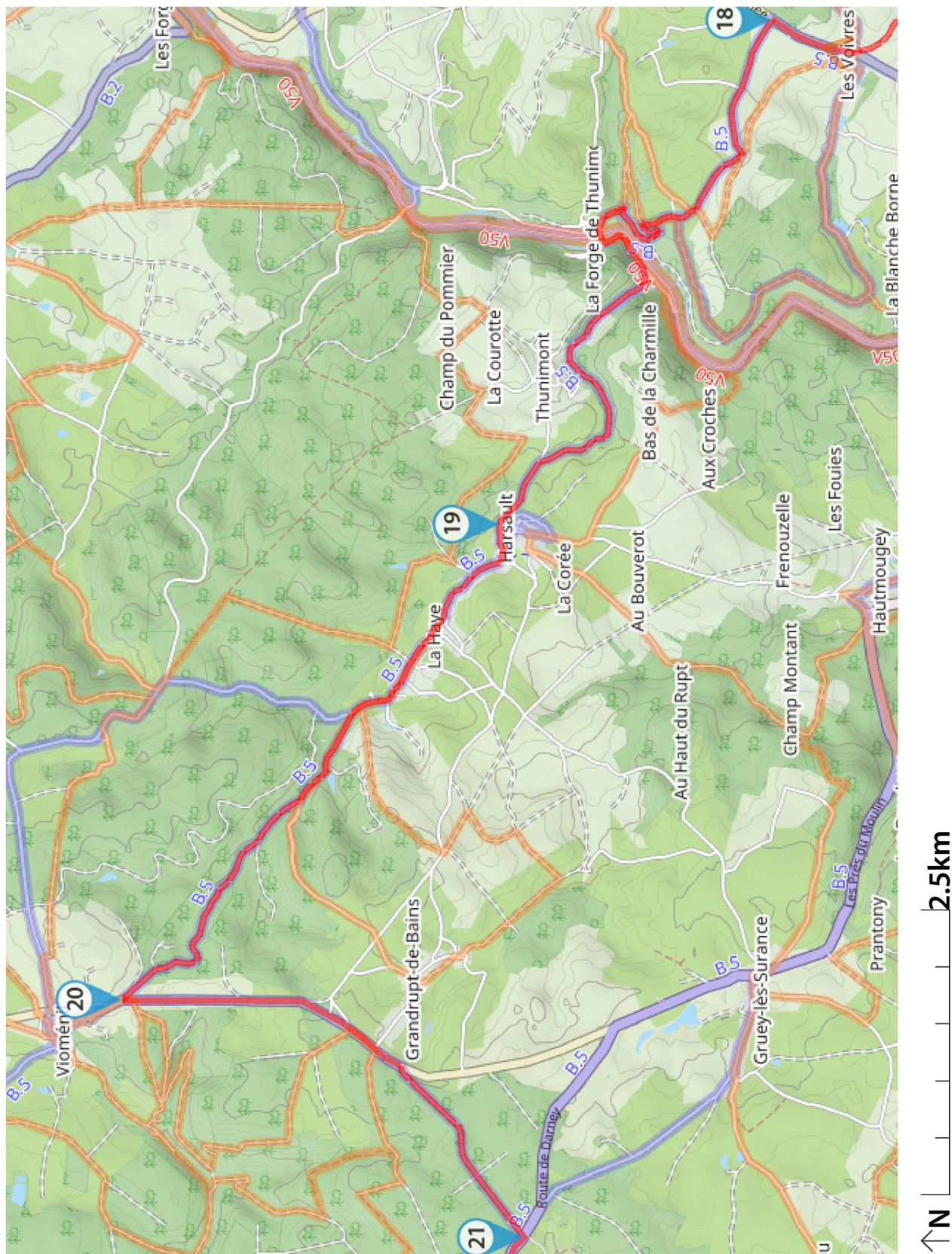
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

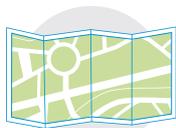
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



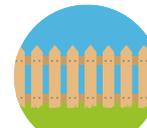
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.